



BIENVENUE à l'A.S. SAINT-JUNIEN BASKETBALL

Présentation

Le club de Basketball de Saint-Junien existe depuis 1945 et fait partie de la Fédération Française de Basketball.

Le club de Basketball de SAINT-JUNIEN permet ainsi l'apprentissage et la pratique du Basket à plus de 200 licenciés. Le club dispose principalement des salles municipales des Charmilles et du Palais des Sports ainsi que du gymnase du lycée Paul Eluard pour pratiquer l'activité Basket.

Notre structure sportive permet à tous, des plus jeunes (Baby-Basket ouvert aux jeunes dès 6 ans) jusqu'aux seniors (18 ans et plus), de pratiquer en compétition ou en loisir leur sport favori dans une ambiance familiale et dynamique.

Les équipes

2 équipes seniors régionales engagées dans les championnats de pré national.

10 équipes départementales pour tous les âges et 1 équipe loisirs

1 école de basket permettant d'initier les plus jeunes à la pratique de notre sport et participation à des rencontres de type « plateau »

Pour toutes informations

M. MICHAUD André
Président
Port. : 06 86 25 38 90

M. PIOT Olivier
Secrétaire
Mail : assjbasketball@orange.fr
Port. : 06 74 19 64 49

Création et renouvellement des licences

- Fournir une photo d'identité récente
- Remplir l'onglet « « Création » ou « Renouvellement »

DEMANDE DE LICENCE: Création Renouvellement

- Remplir la partie **IDENTITE**

IDENTITE
 N° de licence * (si déjà licencié) : _____
 NOM* : _____ SEXE* : F M
 PRENOM* : _____ TAILLE* : CM
 DATE DE NAISSANCE* : _____
 NATIONALITE* (majeurs uniquement) : _____
 ADRESSE : _____
 CODE POSTAL : _____ VILLE* : _____
 TELEPHONE DOMICILE : _____ PORTABLE : _____
 E-MAIL* : _____

Je refuse l'utilisation, par la FFBB, ses organismes déconcentrés et ses partenaires, de mes données personnelles à des fins non commerciales.
 Je n'autorise pas la FFBB et ses partenaires à m'envoyer, par courrier ou par email, des offres commerciales.

FAIT LE : _____

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal : _____
 Tampon et signature du Président du club : _____

(*) Pour les joueurs mineurs le champ taille doit être renseigné à des fins de détection.
 *Mentions obligatoires

- Remplir toutes les cases lisiblement et ne pas oublier de signer
- Il faut renseigner un EMAIL obligatoirement

- Remplir la partie **PRATIQUE SPORTIVE**

PRATIQUE SPORTIVE (type de licence souhaitée) :

En souscrivant une licence, je reconnais que la FFBB, ses organismes déconcentrés et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du Basketball, à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

1 ^{ère} famille*	2 ^{ème} famille (spécialité)	Catégorie	Niveau de jeu*
Joueur			
<input type="checkbox"/> Compétition		<input type="checkbox"/> J <input type="checkbox"/> Senior	
<input type="checkbox"/> Loisir			
<input type="checkbox"/> Entreprise	<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral	
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	
<input type="checkbox"/> Officiel	<input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> JTM <input type="checkbox"/> Commissaire	
<input type="checkbox"/> Dirigeant		<input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	
		<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié	

*CHARTRE D'ENGAGEMENT (à remplir par le licencié souhaitant évoluer en championnat de France ou qualitatif au championnat de France)

J'atteste par la présente avoir rempli et signé la charte d'engagement afin d'évoluer en :

Championnat de France
 Championnat Qualitatif au Championnat de France

*Mentions obligatoires

- Remplir la 1ère famille en premier par la fonction la plus importante
- La charte d'engagement est réservée au joueur de pré national

- Remplir la partie **CERTIFICAT MEDICAL**

Les certificats médicaux ont une validité de 3 ans à partir de la saison 2016-2017. Pour les joueurs ou joueuses ayant une licence valide pour la saison 2016-2017, il suffit de répondre au questionnaire de santé. En fonction des résultats, le certificat médical daté de cette année n'est pas une obligation.

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin)

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné M / Mme / Melle et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes apparents contre-indiquant :
- la pratique du sport en compétition ou du basket en compétition*
- la pratique du sport ou du basket*.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Tampon :

*Rayer la mention inutile

ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL (à remplir par le licencié)

J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket.

FAIT LE [] A []

Signature du licencié :

SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique)

M/Mme/Melle peut pratiquer le Basketball dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE/...../..... A

Signature du médecin : Tampon :

Dopage (joueur mineur uniquement) :

Par la présente, le soussigné(e) [] représentant légal de [] pour lequel une licence est sollicitée à la FFBB, autorise tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

Signature obligatoire représentant légal :

- Faire remplir cette case par le médecin pour les nouveaux joueurs ou joueuses ou si le questionnaire de santé comporte une réponse positive
- (PAS DE CERTIFICAT MEDICAL SUR PAPIER LIBRE)
- Remplir le questionnaire médical et le redonner en même temps que la licence
- Pour les sur-classements (Voir Coach et tableaux des sur-classements), il faut faire remplir la case correspondante par le médecin et ceux-ci ne sont pas valables d'une année sur l'autre.
- La case DOPAGE est à remplir par les parents obligatoirement.

• Remplir la partie **ASSURANCES**

INFORMATION ASSURANCES :
(Cocher obligatoirement les cases correspondant à vos choix)

JE SOUSSIGNE(E), le licencié ou son représentant légal, NOM : [] PRÉNOM : []

Reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sports-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civil (Contrat n° 410013EP / MAFI) ci-jointes et consultables sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances, ainsi que des garanties individuelles complémentaires proposées par la MDS.

Souhaite souscrire à l'une des options individuelle Accident et coche la case correspondant l'option choisie :

Option A, au prix de 2,98 euros TTC.
 Option B, au prix de 8,63 euros TTC.
 Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (= A+).
 Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (= B+).

Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles (= N)

Reconnais avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-Ball

Fait à [] le []

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal :

* Lu et approuvé *

In l'absence de situation expresse contraire de l'assuré, le capital décès est versé au conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut au concubin notaire ou au partenaire lié à l'assuré par un pacte civil de solidarité, à défaut par parts égales aux enfants nés ou à naître, à défaut aux héritiers légaux.

SEULES LES DEMANDES D'ADHESIONS DUMENT COMPLÉTES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR

Le changement de prestataire d'assurance oblige à remplir l'intégralité des informations d'assurance.

Pour le club, l'assurance A ou B est **comprise** dans le prix de la licence comme suit :

- Assurance option A : de U7 à U15
- Assurance option B : de U17 à SENIORS et toutes les licences autres OTM, Loisir...

Si l'option C vous intéresse, il faut rajouter le prix (0.50€) au prix de la licence.

Les garanties sont consultables sur www.ffbb.com ou sur simple demande auprès du secrétaire.

- Les tarifs et les catégories pour la saison 2017/2018 sont les suivants :

	Championnats	Catégories	Prix	Assurance comprise
Ecole Mini-poussins	U7	U7→2011	80€	A
	U8	U8→2010		
	U9	U9→2009		
Poussins	U11	U10→2008 U11→2007	85€	A
Benjamins	U13	U12→2006 U13→2005	95€	A
Minimes	U15	U14→2004 U15→2003	100€	A
Cadets	U17	U16→2002 U17→2001	125€	B
Juniors	U20	U18→2000 U19→1999 U20→1998	125€	B
Seniors	Seniors	1997 et avant	125€	B
Non joueurs			60€	B
Entraîneurs, coachs, arbitres et OTM			60 € (avec conditions)	B
Les familles ayant plusieurs licencié(e)s au sein de notre section bénéficieront d'un tarif préférentiel			2 licenciés → -10€ 3 licenciés → -20€ etc...	

Le paiement est exigé à la création de la licence

- Le paiement en plusieurs fois est possible à condition de fournir x chèques et de donner leur date de débit. Le paiement par bons CAF, Coupons Sports ou autres est aussi accepté.
- Pour quelques raisons (bons CAF par exemple ou autres) et pour permettre une régularisation plus facile, il sera accepté un chèque du montant total des cotisations qui servira de caution et ne sera pas encaisser (Merci de le mentionner explicitement par écrit lors de la demande de licence). La régularisation devra intervenir dans des délais raisonnables.
- Tout licencié non à jour de sa cotisation de l'année précédente ne pourra prétendre signer au club sans avoir régularisé sa situation.

Les personnes recevant une faute technique ou disqualifiante en seront redevables comme suit :

- soit par le remboursement de la totalité de l'amende
- soit par l'arbitrage* des équipes de jeunes le samedi après-midi

* les frais d'arbitrage de 14€ seront reversés au club. Il est entendu que le nombre de matches à arbitrer sera fonction du coût de la faute.